

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N°20250515_P_071
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec « MY FAVOURITE TIME » pour l'organisation de 3 séances d'animation entièrement en anglais.

Le Président,

N° 20250515_P_071

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**MY FAVOURITE TIME
Madame Angélique KOLLER
28, Montée de Barthou
43620 SAINT PAL DE MONS**

N° SIRET : 93538944500013

Pour l'organisation de 3 séances d'animation entièrement en anglais. Des activités ludiques accompagnées d'un goûter, d'histoires et de comptines chantées en anglais pour les enfants de 3 à 11 ans.

Dates : De septembre à novembre 2025

Participants : Jeune Public à partir de 3 ans

Lieu : Médiathèque « La Mandragotte » à Saint-Didier-en-Velay

Montant : 450€ TTC (frais de déplacement inclus)

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 15 mai 2025,

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250515-20250515_P_071-AU
Reçu le 02/06/2025

